

Informations Rapides

18 décembre 2017 - n° 328



■ L'emploi dans la fonction publique – au 31 décembre 2016 (premiers résultats)

En 2016, hausse de l'emploi dans la fonction publique, sauf dans le versant territorial

Fin 2016, la fonction publique emploie 5,67 millions de salariés y compris les bénéficiaires de contrats aidés, soit 20 400 de plus qu'un an auparavant (+0,4 %). Les effectifs augmentent davantage hors contrats aidés (+0,5 %), car ces derniers se replient dans les trois versants (-8 400, soit -4,3 %). En équivalent temps plein, le volume annuel de travail y compris contrats aidés augmente de 0,2 %, à peine moins qu'en 2015 (+0,3 %), et atteint 5,30 millions.

Dans la fonction publique de l'État, l'emploi y compris contrats aidés augmente fin 2016 de 1,0 % sur un an, après +0,1 % en 2015. Dans les ministères, la hausse est de +1,4 % (+27 500 agents). Les deux tiers de cette augmentation proviennent des effectifs des ministères chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (+1,8 %). Les créations de postes au ministère de la Justice mais aussi dans les ministères de la Défense et de l'Intérieur, sous l'effet notamment des plans de lutte contre le terrorisme, expliquent le reste de la hausse. En revanche, dans les ministères économiques et financiers ou au ministère chargé de l'écologie, les effectifs continuent de baisser. Dans les établissements publics, les effectifs diminuent de 0,3 % en raison d'une réduction de 5,4 % du nombre de contrats aidés. Hors ces contrats, ils augmentent de 0,5 % dans ces établissements et de 1,2 % dans l'ensemble de la fonction publique de l'État.

En hausse continue depuis les années 80, les effectifs de la fonction publique territoriale se sont quasiment stabilisés en 2015 (+0,1 %) et diminuent en 2016 (-0,4 %). Hors emplois aidés, ces évolutions sont de -0,3 % et -0,2 %. C'est dans les organismes régionaux et départementaux que la baisse est la plus marquée : -1,0 % y compris contrats aidés, -0,7 % hors contrats aidés. La baisse dans le secteur communal (-0,2 %) est entièrement due aux contrats aidés dont les effectifs diminuent de 2,5 %.

Dans la fonction publique hospitalière, les effectifs continuent de ralentir en 2016 : +0,2 % après +0,3 % en 2015, y compris contrats aidés. Ils sont stables dans les hôpitaux mais restent dynamiques dans les établissements médico-sociaux (+2,1 % y compris contrats aidés et +2,5 % hors contrats aidés).

Effectifs par versant de la fonction publique

		Niveaux en milliers	Évolution (en %)	
		2016 (p)	2014-2015	2015-2016 (p)
Effectifs au 31 décembre (1)				
Fonction publique de l'État	Ensemble, y compris contrats aidés	2 503,0	0,1	1,0
	hors contrats aidés	2 426,7	0,2	1,2
Fonction publique territoriale	Ensemble, y compris contrats aidés	1 977,2	0,1	-0,4
	hors contrats aidés	1 885,8	-0,3	-0,2
Fonction publique hospitalière	Ensemble, y compris contrats aidés	1 189,3	0,3	0,2
	hors contrats aidés	1 167,7	0,2	0,4
Fonction publique	Ensemble, y compris contrats aidés	5 669,5	0,1	0,4
	hors contrats aidés	5 480,2	0,0	0,5
Volume de travail en équivalent temps plein (2)				
Fonction publique	Ensemble, y compris contrats aidés	5 304,9	0,3	0,2
	hors contrats aidés	5 161,0	0,1	0,2

(p) : données provisoires

(1) postes principaux finaux au 31 décembre

(2) tout poste actif dans l'année

Champ : France ; Sources : Insee, Siasp

Effectifs par versant et par type d'employeur

Effectifs au 31 décembre	En milliers 2016 (p)	Évolution sur un an (en %) (p)	
	yc contrats aidés	yc contrats aidés	hors contrats aidés
Fonction publique de l'État			
Ministères	1 942,3	1,4	1,4
Étab. publics à caractère administratif	560,7	-0,3	0,5
Fonction publique territoriale			
Régions et départements	446,0	-1,0	-0,7
Secteur communal (1)	1 531,2	-0,2	0,0
Fonction publique hospitalière			
Hôpitaux	1 040,7	0,0	0,1
Étab. médico-sociaux (2)	148,6	2,1	2,5

Champ : postes principaux finaux au 31 décembre, France

(p) : données provisoires

(1) y compris métropole de Lyon et métropole du Grand Paris, établissements publics territoriaux, offices publics d'habitations à loyer modéré (OPHLM), caisses de crédit municipal, régies et EPA locaux

(2) y compris établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

Sources : Insee, Siasp

Pour en savoir plus

Le Système d'information sur les agents des services publics (Siasp), produit par l'Insee à partir de l'exercice 2009, recense les données sur l'emploi et les rémunérations des agents des trois versants de la fonction publique. Il est alimenté par les fichiers mensuels de paie de l'État pour la majorité des agents relevant de la fonction publique de l'État (FPE), par le recensement des agents de l'État constitué par le ministère des Armées pour les militaires et par les déclarations annuelles de données sociales (DADS) pour ceux relevant de la fonction publique territoriale (FPT) et de la fonction publique hospitalière (FPH), ainsi que pour une partie de la FPE.

Siasp décrit pour chaque salarié la nature de l'emploi, les dates de début et de fin de période de paie, le nombre d'heures salariées, la condition d'emploi (temps complet, temps partiel), le montant des rémunérations versées, etc. Il intègre des concepts et variables caractéristiques de la fonction publique, liés notamment au statut de l'agent ou à son mode de rémunération (grade, échelon, indice, etc.).

Il vise à assurer la cohérence des concepts en matière de conditions d'emploi et de revenus pour les trois versants de la fonction publique, ainsi qu'avec le secteur privé. Reposant sur des données individuelles, il permet notamment de traiter de la multi-activité et d'alimenter le panel tous salariés.

Les agents des établissements médico-sociaux rattachés à un centre hospitalier sont comptabilisés dans les effectifs des hôpitaux.

Le périmètre de la fonction publique est constitué des personnes morales et organismes soumis au droit administratif dans lequel le recrutement se fait sur la base du droit public. Le tracé de chacun des versants (FPE, FPT et FPH) s'appuie essentiellement sur la catégorie juridique de l'employeur. Les définitions, concepts et périmètres relatifs aux agents des trois versants de la fonction publique sont précisés dans la rubrique Siasp de « Sources et Méthodes » sur [insee.fr \(https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1322\)](https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1322) et dans la rubrique Définitions et méthodes de « Statistiques » sur [fonction-publique.gouv.fr \(http://www.fonction-publique.gouv.fr/documents-et-methodes\)](http://www.fonction-publique.gouv.fr/documents-et-methodes).

Définitions

Le **poste principal final au 31 décembre** d'un agent est le poste actif non annexe qu'il occupe à cette date (et le plus rémunérateur s'il en occupe plusieurs). Un poste est **actif** s'il donne lieu à une rémunération d'activité, et **non annexe** si le volume de travail et le niveau de rémunération associés sont suffisants (<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2003>).

L'**équivalent temps plein (EQTP)** mesure le volume de travail en nombre d'heures. Un agent travaillant à temps plein sur un poste à temps complet compte pour 1, les autres sont comptés au prorata de leur temps de travail par rapport à un temps complet.

Un **contrat aidé** est un [contrat de travail](https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1812) dérogatoire au droit commun, pour lequel l'employeur bénéficie d'aides, qui peuvent prendre la forme de [subventions](https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1812) à l'embauche, d'exonérations de certaines cotisations sociales, d'aides à la formation (<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1812>)

L'**appellation « ministère chargé de l'écologie »** recouvre ici le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et celui du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité.

Les données définitives 2015 sont disponibles

- Chiffres clés 2015 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2493501>
- *Insee Première* n° 1640, mars 2017 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2663284>
- Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, édition 2017 : <https://www.fonction-publique.gouv.fr/rapport-annuel-sur-letat-de-la-fonction-publique-edition-2017>
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr
-  Suivez-nous aussi sur [Twitter @InseeFr](https://twitter.com/InseeFr)

Prochaine publication : décembre 2018